



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Corée du Sud

Question écrite n° 54044

Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre des affaires étrangères quel est, du point de vue français, le bilan de la visite en France du Président de la République de Corée.

Texte de la réponse

Le Président de la République de Corée, M. Roh Moo-hyun, s'est rendu en visite officielle en France du 5 au 7 décembre 2004. Il a été à cette occasion reçu par le Président de la République, le Premier ministre, le président du Sénat et le président de l'Assemblée nationale. Il a également prononcé un discours devant des chefs d'entreprise français et coréens dans le cadre d'une rencontre organisée par le MEDEF et a donné une conférence à l'université de la Sorbonne sur le thème « Intégration européenne et coopération en Asie du Nord-Est ». La visite du président Roh Moo-hyun en France, dont le bilan peut être qualifié de très positif, a permis à la France et à la République de Corée de renforcer leur coopération et leurs relations bilatérales, dans le cadre d'un « partenariat global pour le xxie siècle ». Une nouvelle impulsion a ainsi été donnée à notre dialogue politique. Lors des entretiens, essentiellement consacrés pour le volet politique à la question nord-coréenne, la France a réaffirmé son soutien au processus de discussions à six pour un règlement diplomatique de la question nucléaire et à la poursuite du dialogue intercoréen. Il a été, à cette occasion, décidé de renforcer les consultations politiques entre les deux ministères des affaires étrangères sur des thèmes d'intérêt commun (Afrique et Moyen-Orient notamment). Cette visite a également permis de renforcer notre partenariat économique avec la Corée-du-Sud, pays à fort potentiel devenu en 2004 la dixième puissance économique mondiale. De nouvelles coopérations ont été établies, notamment dans le domaine de l'énergie et des technologies de l'information et de la communication. Un accord bilatéral de sécurité sociale a été signé par les deux ministres des affaires étrangères. Il permettra d'améliorer et de simplifier les règles applicables aux travailleurs expatriés des deux États dans le domaine de la sécurité sociale, et de favoriser la mobilité professionnelle. Des engagements d'investissements français en Corée-du-Sud ont été signés à cette occasion, tandis que la Corée annonçait la création d'un centre de recherches LG Electronics à Villepinte. L'intérêt de définir un nouveau projet structurant après le succès du train à grande vitesse franco-coréen KTX, ainsi que celui de promouvoir des actions en faveur des PME ont été soulignés. La République de Corée est actuellement notre troisième partenaire commercial en Asie et environ cent soixante entreprises françaises sont présentes dans ce pays. La coopération universitaire, scientifique et de recherche a vu sa priorité réaffirmée lors de la visite. Les échanges d'étudiants s'appuieront désormais sur l'accord entre les deux conférences des présidents d'universités signé à cette occasion. La France et la Corée-du-Sud ont enfin, à l'occasion de cette visite, réaffirmé leur attachement commun au respect de la diversité culturelle et ont exprimé leur intention de développer les échanges culturels entre les deux pays. Nos deux pays célébreront en 2006 le cent-vingtième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques.

Données clés

Auteur : [M. Bruno Bourg-Broc](#)

Circonscription : Marne (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54044

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 21 décembre 2004, page 10128

Réponse publiée le : 1er mars 2005, page 2150